

10 - L'ESTÉREL



Couleurs intenses et vibrantes :
pourpre sanglant des roches,
souligné par le manteau vert sombre et argent des pins,
plongeant dans l'émeraude translucide des criques.
Un massif sauvage, peu pénétré, fragile.

Communes : Saint-Raphaël*, Fréjus*, Les-Adrets-de-l'Estérel*. (*partiel)

Intercommunalités : non

Communes voisines (département limitrophe) : Mandelieu-la-Napoule, Théoule-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

Données générales

Altitude maximale : 618 m (Mont Vinaigre)

Altitude minimale : 0 (niveau de la mer)

Population : 30 750 habitants environ (INSEE99)

Densité moyenne : 255 hab/km² environ

Surface (environ) : 120 km²

Linéaire côtier : 33 km environ

PRÉSENTATION



AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Un contraste violent de couleur, le bleu profond de la mer, le rouge violacé de la roche, le vert sombre et argent de la végétation.

Aggressivité de la découpe des roches souvent à nu.

Des odeurs fortes de végétaux, de sel et de minéraux.



DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

À l'Est, l'entité se prolonge dans les Alpes Maritimes, pour dominer la plaine de la Siagne et la mer.

Au Nord, le massif s'arrête au vallon de l'Argentière, entre N7 et A8 ; l'autoroute contourne le massif au Nord et à l'Ouest.

À l'Ouest, le massif est délimité par le vallon de Reyran qu'emprunte l'autoroute, en aval du lac de Saint-Cassien.

Il commence au Sud au-dessus des premières hauteurs de collines urbanisées de Valescure ; il est bordé par la mer à l'Est et au Sud.

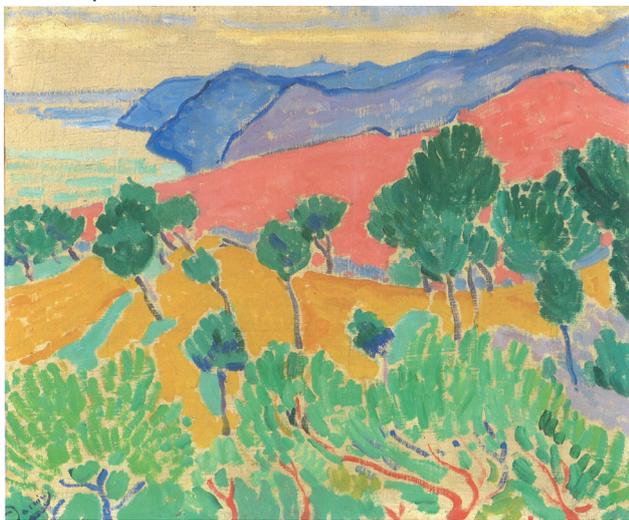


Extrait de la carte de Draguignan (Carte des ingénieurs militaires)

PRÉSENTATION

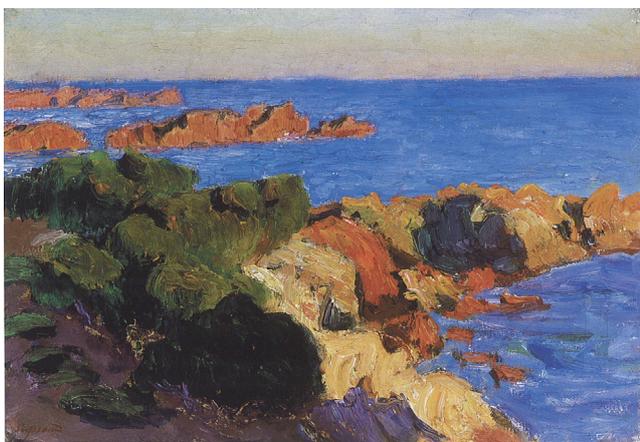
REPRÉSENTATIONS

Au début du siècle, en 1905, au moment de l'ouverture de la route de la Corniche d'Or, des peintres impressionnistes se sont succédés pour peindre sur motif les roches rouges de la baie d'Agay. La vision des artistes a forgé le regard et l'imaginaire touristique.



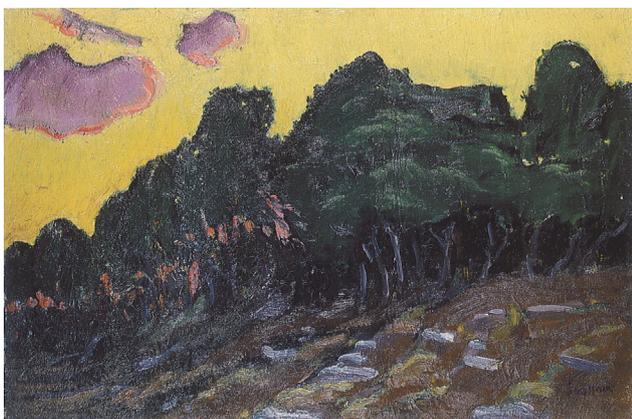
d.r.

Paysage au bord de la mer : la Côte d'Azur près d'Agay
(André Derain, 1905)



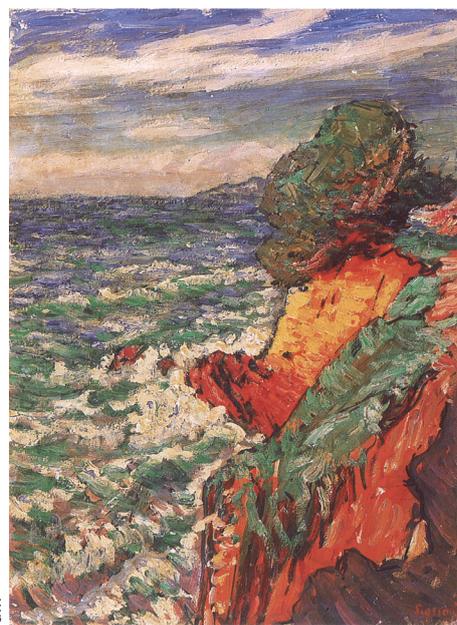
d.r.

Les Roches rouges à Agay
(René Seyssaud, 1901)



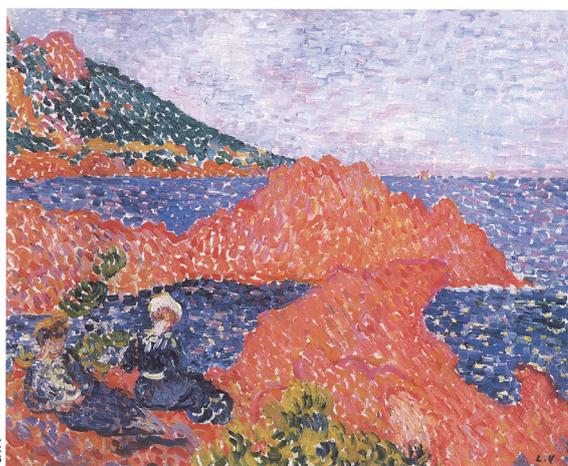
d.r.

Bois de pins au crépuscule (René Seyssaud, 1895)



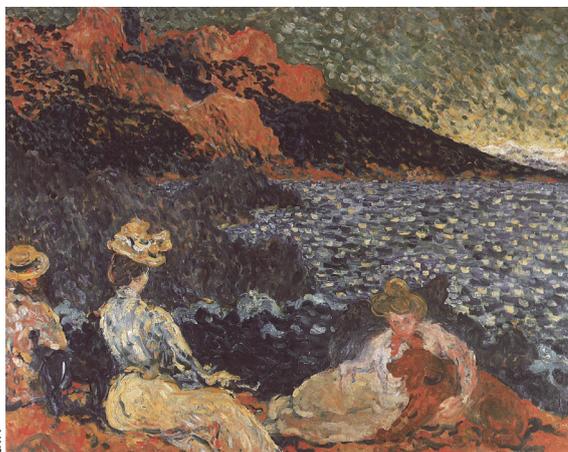
d.r.

Marine à la Garonne
(René Seyssaud, vers 1902)



d.r.

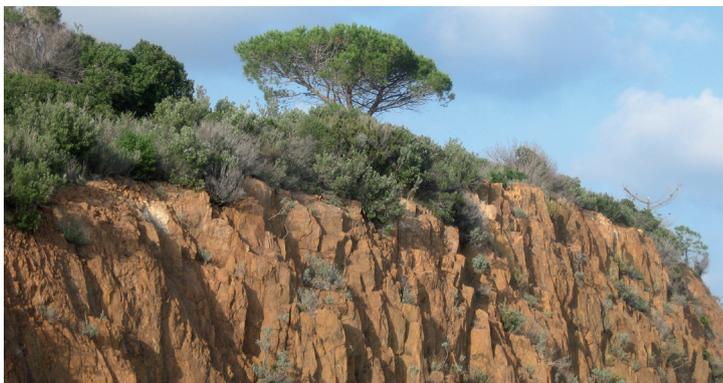
Les Roches rouges à Agay (pointe du Cap Roux)
(Louis Valtat, 1903)



d.r.

Femmes au bord de la mer (Louis Valtat, 1898-1904)

DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



RELIEF

Les pentes escarpées de ce massif peu élevé rejoignent la mer. Le relief chaotique est ponctué de nombreux pics. Le Mont Vinaigre (618 m), le Sommet du Marsaou (548 m) et le Pic de l'Ours (497 m) en sont les plus hauts sommets.

L'érosion, ancienne, a produit un modelé chaotique spectaculaire, avec des pentes abruptes (Cap Roux, etc.).

La côte rocheuse se découpe en criques et caps prolongés par des îlots rocheux : les Îles des Vieilles au large d'Anthéor ; l'Île d'Or et sa tour carrée devant le cap du Dramont et son sémaphore. La rade d'Agay, entre le Cap du Dramont et la pointe de la Beaumette, offre un abri traditionnel réputé contre les humeurs maritimes.

« La longue côte rouge tombe dans l'eau bleue qu'elle fait paraître violette. Elle est bizarre, hérissée (...), avec des pointes, des golfes innombrables. »

(Guy de MAUPASSANT)

HYDROGRAPHIE

De nombreuses sources naissent des couches d'argile intercalées dans les roches. Le massif est découpé de ravins creusés par des torrents côtiers au fonctionnement d'oued.

Le ruisseau du Perthus et celui du Grenouillet rejoignent la Valbonnette, affluent de l'Agay.

Les autres sont de courts torrents dévalant des vallons abrupts vers la mer.

GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

Les roches rouges de l'Estérel sont d'origine volcanique et datent du Permien (-250 à -280 millions d'années).

La rhyolite rouge (ou amarante) est aussi appelée à tort porphyre rouge. Cette roche très dure a été exploitée de l'époque gallo-romaine jusqu'au XVIII^e siècle pour les meules de moulins, à grain ou à huile.

Du grès roux, près de la mer, se mêle au porphyre rouge qui forme de grands éboulis non stabilisés : les «glariers»

Sans dépôts sédimentaires, les sols cristallins, noirs ou roses, sont rares.

ORGANISATION DU TERRITOIRE



ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Le nom Estérel viendrait de « sieure », chêne-liège.

La végétation est typique des milieux siliceux : pins et chênes lièges, châtaigniers, charmes et figuiers, oliviers, maquis de bruyères arborescentes, cistes, arbousiers, euphorbes, pistachiers lentisques, houx et fougères...

Une végétation de type tropical s'est développée : palmiers, eucalyptus, agaves américains, figuiers de Barbarie, mimosas, robiniers... La végétation a un caractère africain, « *lambeau détaché de terre kabyle* » (Pierre FONCIN).

Le couvert principal de chênes verts et de chênes lièges a souffert d'incendies répétés.

Le vallon du Perthus, protégé par une réserve biologique domaniale, accueille le long de son torrent, semblable à un oued africain, une formation de lauriers-roses, d'arbres à perruques et de myrtes.



AGRICULTURE ET FORÊT

Les fortes pentes et les sols pauvres ont maintenu les terres incultes.

L'agriculture y a été peu présente. Les terrasses de cultures, accueillant oliviers ou vergers de chênes-lièges, sont abandonnées.

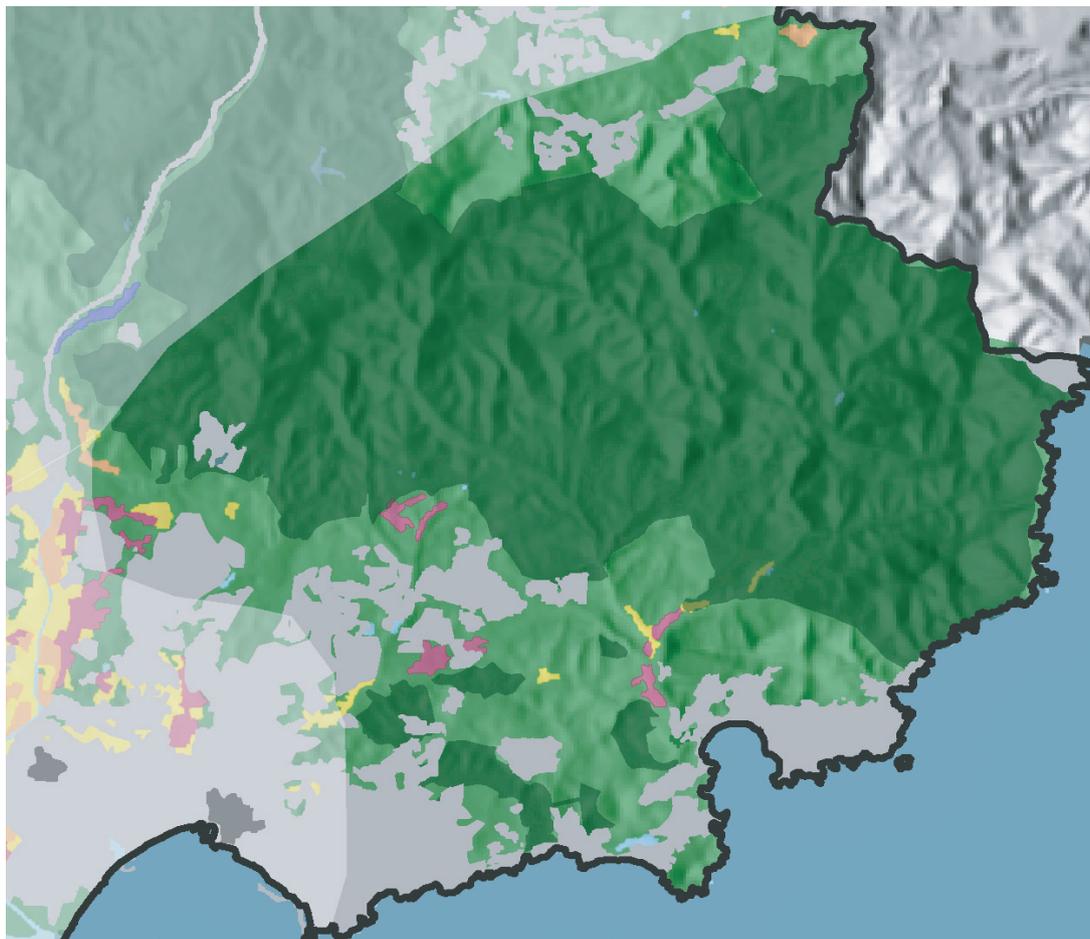
La SAU est faible, environ 5%, répartie entre vigne et fourrages principalement. Le nombre d'exploitations a diminué depuis 20 ans, mais la situation est contrastée entre Fréjus (en limite de l'Estérel) et Saint-Raphaël. Si la SAU a diminué de moitié sur Fréjus, elle a doublé en 20 ans sur Saint Raphaël, notamment par l'extension des zones fourragères. La culture de la vigne a quant à elle régressé, sauf les vignobles AOC qui se sont bien maintenus.



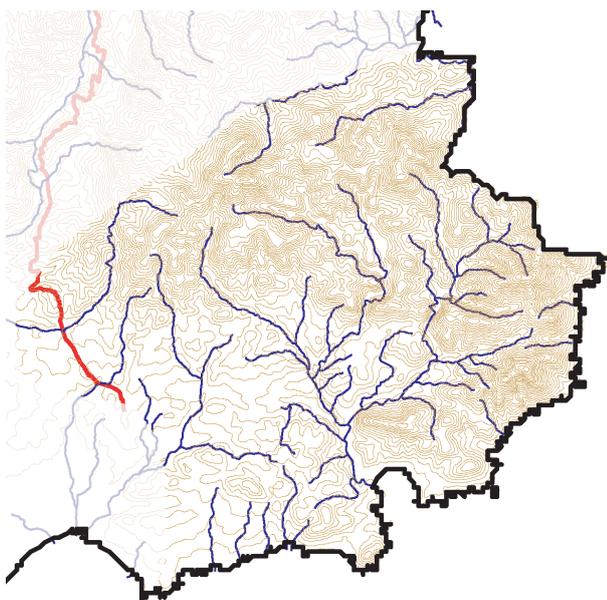
Les forêts du massif de pins, chênes lièges et chênes verts, sont gérées par l'Office National des Forêts (forêts domaniales), dans un objectif de protection de la qualité des milieux.

Un arboretum est établi au gué de Grenouillet.

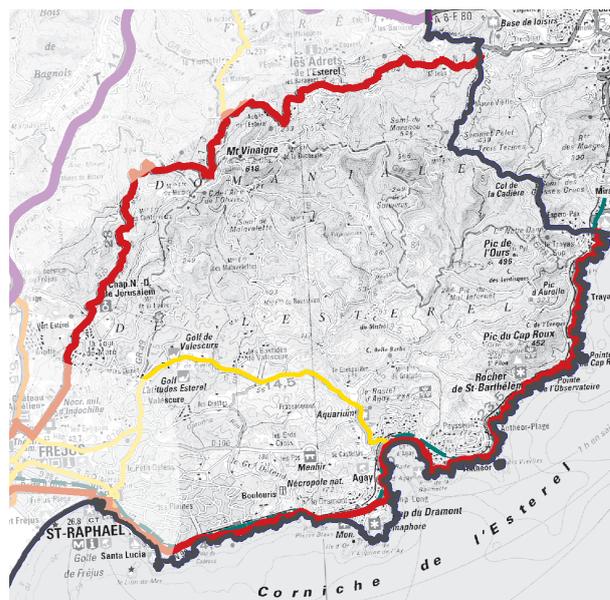
Occupation du sol



Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viarie



ORGANISATION DU TERRITOIRE



FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE

L'Estérel, un massif longtemps vide, abritait ermites et brigands. Des habitats du siècle dernier, il ne reste que des ruines.

Des maisons forestières ponctuent aujourd'hui le massif.

Les habitants qui fréquentent ces lieux sont « des chasseurs, des savants, géologues ou botanistes, de ceux amoureux de la solitude, qui ont remplacé les saints ermites de jadis et cherchent la beauté, leur âme secrète ou leur dieu » (Marie MAURON).

Les habitations se limitent au littoral, ou autour des Adrets de l'Estérel. Les versants de la Rade d'Agay se sont couverts de villas dispersées. Les hameaux d'Anthéor et du Trayas se sont développés.

Une voie antique traversait le massif.

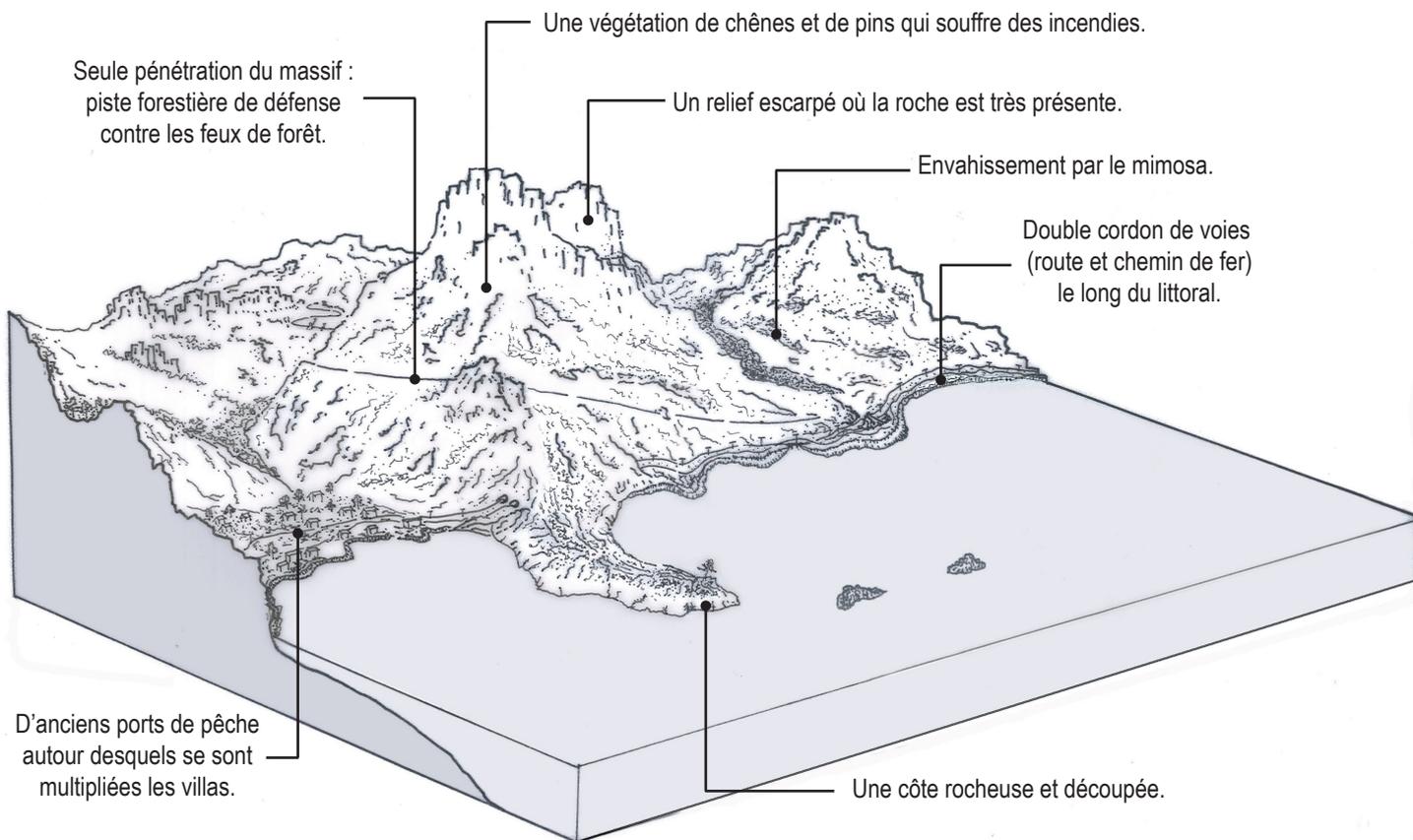
En bord de mer, le chemin de fer a été établi dès 1860. La route de bord de mer dite « de la Corniche d'Or » a été ouverte en 1903 par le Touring Club de France. La RN7 limite le site à l'Ouest et au Nord. Une voie relie Saint-Raphaël à Agay.

Des pistes d'exploitation et de surveillance traversent le massif. Elles sont fermées l'été contre les risques d'incendie. Les GR49 et GR51 parcourent le massif.



Plaque :
« Corniche de l'Estérel,
construite sur l'initiative du
Touring-Club de France
(Abel Ballif, Président) et avec
le concours gracieux de la
Compagnie Paris-Lyon-
Méditerranée (G. Noblemaire,
Directeur). 1901-1903 »

STRUCTURES PAYSAGÈRES



PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES

- Des points de vue aménagés sur d'anciennes fortifications militaires (propriétés du Conseil général) offrent des panoramas et des tables d'orientation sous le Cap Roux.



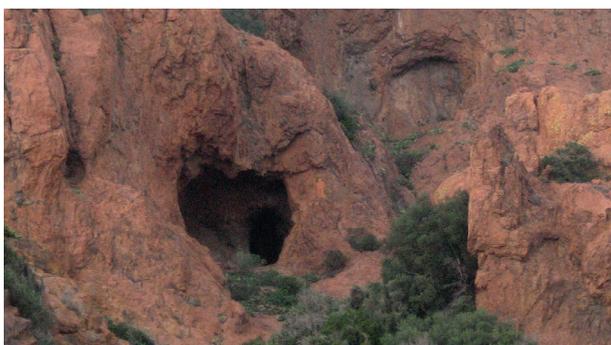
Succession des plans.



PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES

SITES CLASSÉS :

- Massif de l'Estérel oriental (Saint-Raphaël).
- Cap dit "Rocher de la Douane" (Saint-Raphaël).
- Ensemble formé par la rade d'Agay et le Cap Dramont (Saint-Raphaël).
- Le Rastel d'Agay (Saint-Raphaël).



SITES INSCRITS :

- Ile d'Or du Cap du Dramont (Saint-Raphaël).
- Fond de la rade d'Agay (Saint-Raphaël).
- Terrain sur lequel est implanté le monument commémoratif du débarquement au Dramont (Saint-Raphaël).

MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS :

Aqueduc de Fréjus ; Menhir debout dit «du ball trap», Menhir dit «pierre levée» à Aire Peyronne, Menhir couché (Saint-Raphaël).

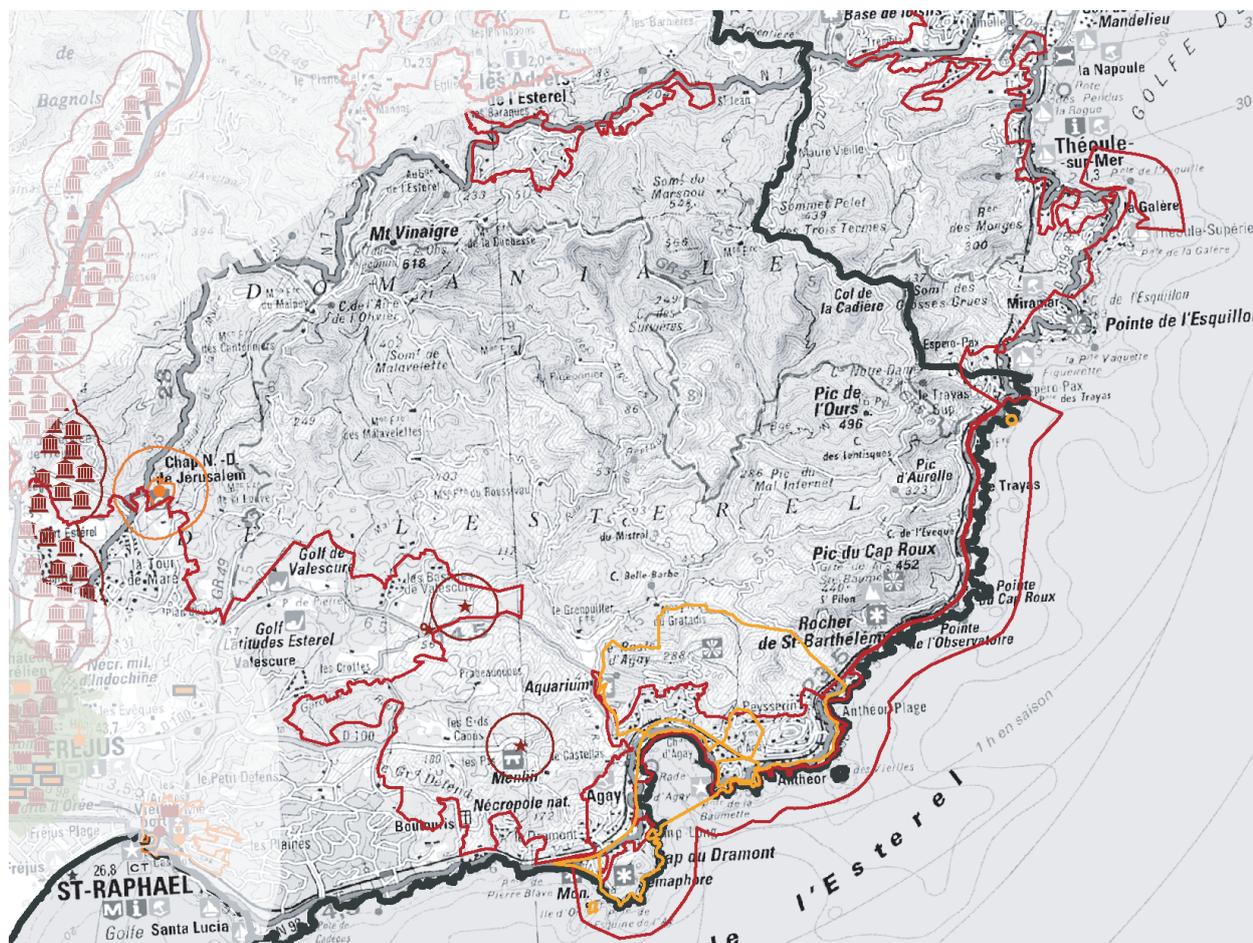


AUTRES SITES REMARQUABLES :

- La grotte du Cap Roux et sa chapelle (retraite de Saint-Honorat, pèlerinage annuel), ermitage de la grotte Saint-Barthélémy (Anthéor).
- Le panorama du Pic d'Aurelle.
- Le Cap Dramont et son sémaphore, qui domine l'Île d'Or et sa tour carrée.
- L'auberge des Adrets.
- Le viaduc ferroviaire d'Agay.
- La résidence de vacances, monumentale.
- Les villas de caractère et les parcs du 19e siècle.
- Le patrimoine romain et médiéval de Fréjus.



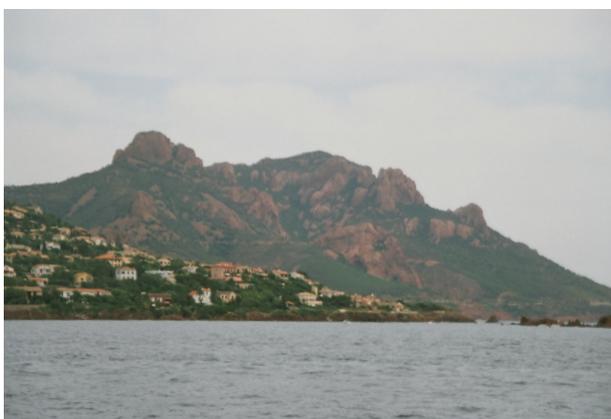
Protections réglementaires



TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX



> L'envahissement par le mimosa.



> L'extension du bâti limitée par les protections du massif (voir autre vue d'urbanisation par la mer). Elle couvre les collines d'Agay.



> La fréquentation forte en bordure et dans le massif.



> Des incendies répétés, qui entretiennent le caractère aride du lieu.

ENJEUX LOCALISÉS

